

PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-387

RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISTE À ROULEAUX ET D'UN NOUVEAU PARC DE PLANCHE À ROULETTES, ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 1 300 000 \$

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.
2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1 300 000 \$ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 300 000 \$ pour une période de vingt (20) ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :
 - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.

Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. La Ville est autorisée, s'il y a lieu, à acquérir pour les fins du présent règlement de gré à gré ou par expropriation, toutes les servitudes, terrains ou parcelles de terrains requis. Le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tout document ou acte à cet effet.

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

Annexe 1



Boucherville
Direction du génie

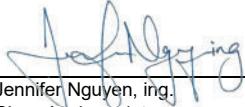
Projet: P-22-PA-06
Titre: Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes

ESTIMATION DES COÛTS

Construction d'une piste à rouleaux et parc de planche à roulettes

Nature des travaux	Montant
<i>Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes</i>	
Organisation de chantier	30 000 \$
Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes	946 950 \$
Contingences (10%)	97 695 \$
Sous-total des travaux	1 074 645 \$
Taxes nettes 4,9875%	53 598 \$
Total des travaux	1 128 243 \$
Frais administratifs (Honoraires et financement)	
Frais d'ingénierie 12,00%	135 389 \$
Frais arpentage 1,00%	11 282 \$
Frais de laboratoire	16 926 \$
Sous-total Frais administratifs	163 597 \$
Taxes nettes 4,9875%	8 159 \$
Total Frais d'administratifs	171 757 \$
Payable 100% fonds général	Grand total du projet 1 300 000 \$


Préparé par:


Jennifer Nguyen, ing.
Chargée de projet

2023-01-13

Date


Vérfifié par :


Stéfanie Papineau, ing. M. ing.
Chef de service, Réalisation des travaux

2023-01-13

Date

Approuvé par:


Claude Poirier, ing. M. Ing.
Directeur

2023-01-13

Date



Boucherville

Direction du génie

PROJET : P-22-PA-06

TITRE : Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes

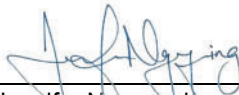
ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)

Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes				
Organisation du chantier				
Organisation du chantier et signalisation	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Démolition	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Total Organisation du chantier				30 000,00 \$
Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes				
Piste à rouleaux	1	global	120 000,00 \$	120 000,00 \$
Parc de planche à roulettes	1	global	715 000,00 \$	715 000,00 \$
Aménagement paysager, mobiliers urbains et civil	1	global	60 000,00 \$	60 000,00 \$
Éclairage	1	global	40 000,00 \$	40 000,00 \$
Remise en état des lieux	1	global	11 950,00 \$	11 950,00 \$
Total Piste à rouleaux et parc de planche à roulettes				946 950,00 \$

GRAND TOTAL	976 950,00 \$
--------------------	----------------------

2023-01-13


Estimation préparée par :


Jennifer Nguyen, ing.
Chargée de projet

2023-01-13

Date

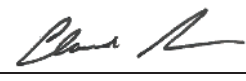
Vérifiée par:


2023-01-13
Stéfanie Papineau, ing. M. ing.
Chef de service, Réalisation des travaux

2023-01-13

Date

Approuvée par :


Claude Poirier, ing., M. Ing.
Directeur

2023-01-13

Date